



23 mars 2015

NAO 2015 SIGNATURE

Rappel des NAO 2013 et 2014 :

La CFDT seule signataire, **+3.37%** de la valeur du point (base cond. 10 ans).

Lors de la première réunion NAO :

La direction proposait **0%** sur la valeur du point.

Suite à cela La CFDT quittait la salle et initiait une intersyndicale.

La direction a pris acte et a amélioré ses propositions.

La CFDT a reçu de nouvelles propositions revues à la hausse :

- Garantie du pouvoir d'achat en fonction de l'inflation.
- Augmentation du point de 9.72€ à **9.77€**.
- Ticket restaurant amélioré 7.70€ à **8€**.
- Nouvelle polycompétence :
 - Référent AAP et EAP **+ 5 pts**
 - Conducteur écho **+3pts**
 - Accompagnateur tram **+2pts**
- Congé enfant malade (**allongement de l'âge de 7 à 12ans**).
- Dotation exceptionnelle pour le CE de 20000 euros.

Après consultation, les adhérents et la section, majoritairement, ont donné leur accord.

La CFDT, initiatrice, depuis 2008, des déroulements de carrière et de la poly compétence, contribue cette année encore à leurs reconnaissances.

La CFDT SEMITAN signe !